



Alerte Presse
Mercredi 1er février 2023

Mercredi 1^{er} février : augmentation de 15 % des tarifs réglementés de l'électricité

Baisse de 50 % des aides à l'isolation dans un contexte de hausse des prix de l'énergie : Effy dénonce l'incohérence des politiques publiques

Après le gaz en janvier, le tarif réglementé de l'électricité augmente de 15 % ce mercredi 1^{er} février. En parallèle, depuis février 2020, les aides à l'isolation de la toiture, des sols et des murs ont été rabaissées de plus de 50 %. Un paradoxe qu'Effy dénonce aujourd'hui. Dans ce contexte, Effy appelle à un réajustement des aides à la rénovation pour enfin apporter une réponse durable et structurelle aux enjeux de hausse des prix de l'énergie et de sobriété énergétique.

Audrey Zermati, Directrice Stratégie Effy : « Si le gouvernement se félicite d'une baisse de la consommation d'électricité de 10% grâce aux mesures de sobriété énergétique, Effy tient à souligner l'incohérence des politiques publiques mises en place en ce début d'année. Les pouvoirs publics semblent favoriser des mesures de protection conjoncturelles à une approche structurelle qui implique de soutenir les Français dans le lancement de travaux de rénovation énergétique et en particulier d'isolation. Face à ce paradoxe, nous appelons à un réajustement des aides sur les travaux efficaces et prioritaires qui, à l'heure actuelle, ne sont plus accessibles au plus grand nombre de Français. Une mesure nécessaire et urgente pour passer d'une sobriété énergétique subie et conjoncturelle à une sobriété choisie et structurelle. »



Évolution des TRVE et des aides à l'isolation des murs



* aides Médière/Renov et primes issues des Certificats d'Économies d'Énergie (Prime Effy) pour un ménage très modeste réalisant un chantier de 150 m² - zone PC
**TRVE: fluctuations moyennes des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les clients tarifs résidentiels (TRV) - Source: Commission de régulation de l'énergie (CRE)

À propos du groupe EFFY (www.effy.fr)

Effy est le n°1 de la rénovation énergétique en ligne, avec plus de 18 millions de visiteurs en 2021 sur les sites du groupe. Pionniers du secteur, nous accompagnons depuis plus de 13 ans les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique. Cet accompagnement va d'une simple assistance et la mobilisation des aides, jusqu'à un service clef en main assurant le suivi de A à Z du chantier, garantissant la qualité des travaux ainsi que leur financement. 200 conseillers en rénovation énergétique répondent gratuitement aux questions près de 500 000 personnes chaque année et les orientent dans leur parcours.

Effy sélectionne et agréé ses artisans partenaires certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Début 2021 nous en comptons plus de 3 600, présents dans tous les territoires et de tous les corps de métiers. Ensemble, nous réalisons plus de 100 000 chantiers de rénovation énergétique par an, représentant un volume d'affaires de plus de 800 M€. Notre ambition est d'accélérer la rénovation énergétique, en en facilitant chaque étape, et en permettant aux particuliers et aux professionnels d'économiser du temps, de l'argent et de l'énergie.